

La LDH soutient :

Joe Hill, de Bo Widerberg

Sortie le 18 novembre 2015



C'est l'histoire du jeune Joe, immigré en 1902 de Suède aux Etats-Unis avec son frère Paul. Celui-ci trouve du travail dans le New Jersey... Joe ne le revit jamais. Pendant des années, il sillonne l'Amérique à sa recherche, jusqu'en Californie et à Chicago, sautant sur les trains très lents qui transportent des marchandises. Vagabond, quasi-clocharde, employé, ouvrier, il vit mille vies et transforme progressivement sa conscience des inégalités sociales en refus de l'exploitation et de la

misère.

Immigration, liberté d'expression, droits des travailleurs, condition pénitentiaire, police, justice, peine de mort, autant de questions essentielles posées par le film.



Même pas peur ! d'Ana Dumitrescu

Même pas peur ! commence le 12 janvier, le lendemain de la grande manifestation du 11 janvier qui a rassemblé plus de quatre millions de personnes dans les rues, en France et à l'international.

Ana Dumitrescu décide de ne pas attendre et de tourner, orientant sa réflexion vers la peur de l'autre et la peur du lendemain, qui, associées,

peuvent provoquer de douloureuses conséquences.

C'est un film courageux, qui ne craint pas d'affronter les questions qui divisent notre société. Il est particulièrement bienvenu dans cette séquence européenne d'« afflux de réfugiés ». Il n'apporte pas de réponses toutes faites mais il éclaire la question en interviewant des personnalités multiples et non nécessairement des « experts ».

Cela donne un film copieux, exigeant et passionnant pour qui s'interroge sur les défis que la période actuelle lance aux citoyens et partant, à la démocratie. C'est d'ailleurs sur cette dernière interrogation que le film culmine.

## LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>



6 novembre : en réécoute Paris EHESS un montage (1 h 1/2) du débat organisé dans le cadre du 40e anniversaire de l'EHESS : « Les droits humains, recherche et engagement dans les sciences sociales au XXIe siècle » :

- 1- Migrants sans papiers : de la Méditerranée à Calais : Claude Calame, Emeline Zougbedé, Marilynne Poulain,
- 2- Islamophobie : André Burguière, Nilüfer Göle, Fahrad Khoroskavar,
- 3- Droits humains et politique européenne des migrations appliquée aux Réfugiés, Migrants, Roms : Eric Fassin.

4 décembre : Fédération de Paris



Du 30 octobre au 13 décembre au Théâtre du Soleil (Cartoucherie de

Deux spectacles en une soirée !

Bouc de là ! par LA BARAQUE LIBERTE

Une nuit, en Europe, devant la porte d'un centre d'hébergement, des hommes et des femmes attendent de savoir s'ils pourront entrer.

La Ronde de nuit par le THEATRE AFTAAB

Un hiver, quelque part en France. Un gardien et son théâtre à la charpente fragile et usée deviennent, pour une nuit, l'hôte et le refuge d'hommes et de femmes venus d'Afghanistan.

<http://www.theatre-du-soleil.fr/thsol/index.php>

# Actualités

## de la section Paris 5ème - 13ème



n° 52 - novembre 2015

Droit de vote des étrangers : un totem ?

Communiqué LDH

Paris, le 4 novembre 2015

En déclarant devant les étudiants de Sciences Po que le droit de vote des étrangers aux élections locales n'est pas « une priorité », le Premier ministre n'a surpris personne, tant son opposition à la promesse électorale de François Hollande et de François Mitterrand est connue. Pour lui, la France doit rester un des seuls pays d'Europe à refuser ce droit à une partie de la population qui réside sur son sol. Peut-être même doit-il, dans sa conception du « vivre ensemble », être le dernier !

En qualifiant cette mesure de « totem », Manuel Valls a mis à juste titre le doigt sur la valeur symbolique de ce vote. Pour ces centaines de milliers d'hommes et de femmes qui vivent depuis des années sur le territoire français, il est effectivement symbolique de leur reconnaître le droit d'exprimer quant à la gestion de la commune où ils vivent, où ils paient des impôts, dans un pays dont ils ont contribué à accroître la richesse. A travers l'octroi du droit de vote aux étrangers, c'est une mesure essentielle pour la démocratie qui est en jeu.

Mais la mesure va bien au-delà du symbole. Octroyer le droit de vote aux étrangers, c'est aussi prendre en compte la réalité des discriminations et des fractures qui gangrènent notre société et auxquelles il convient de remédier autrement que par des incantations à la devise républicaine, aussi récurrentes que contredites par la réalité.

## MIGRANT'SCENE, LE FESTIVAL DE LA CIMADE

14 - 29 novembre 2015

En 2015, Migrant'scène nous entraîne sur les pas des réfugiés..

Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quels sont leurs droits ? La thématique « Réfugié.e.s » permet d'aborder un sujet délicat grâce à une multitude d'événements culturels mis en place par les différents groupes Cimade à l'échelle locale, avec la participation de 400 bénévoles et le soutien de 300 partenaires.

Le festival Migrant'scène, espace ouvert de partage, de découverte et de dialogue vous attend avec une large programmation dans plus de 45 villes en France.

<http://www.festivalmigrantscene.org/un-festival-engage/presentation-du-festival/>

Des artistes s'impliquent dans les camps de Calais

<https://www.babeldoor.com/fr/ARTintheJUNGLE>

[https://www.youtube.com/watch?v=muoUPw9\\_s5M&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=muoUPw9_s5M&feature=youtu.be)

## LA PERMANENCE JURIDIQUE DE NOTRE SECTION FETE SES 20 ANS !

La permanence juridique de la section fêtera ses 20 ans le dimanche 6 décembre après-midi au 75, boulevard Vincent Auriol (local du PCF). Cette manifestation, qui se déroulera entre 15h et 17h30, sera l'occasion de réunir les diverses générations de militants ayant participé à la permanence ainsi que les adhérents de la section qui sont attachés à cette initiative.

Nous partagerons un moment de convivialité et d'échange autour d'un buffet (auquel vous pouvez participer).

Nous vous attendons nombreux!

Pour toute information complémentaire, contactez Jules Meunier 06 41 67 35 06 / [julesm.meunier@yahoo.fr](mailto:julesm.meunier@yahoo.fr) et Alice Bertin 06 76 74 81 71 / [alicebertin@orange.fr](mailto:alicebertin@orange.fr)



Prochaine réunion mensuelle jeudi 10 décembre : il y sera question du traité de libre échange ...

à la Maison des Associations,  
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

### Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
contact : Jules-mathieu Meunier  
<[julesm.meunier@yahoo.fr](mailto:julesm.meunier@yahoo.fr)>  
06 41 67 35 06

### Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.  
[rusparis1@gmx.fr](mailto:rusparis1@gmx.fr)

### Ligueurs au prétoire:

Contacts :  
Alice Bertin  
[alicebertin@orange.fr](mailto:alicebertin@orange.fr)  
01 42 72 55 35  
06 76 74 81 71  
Sylvie Clavel  
[sylvie.clavel99@gmail.com](mailto:sylvie.clavel99@gmail.com)

### Diffusion des tracts:

Actuellement :  
marchés Blancqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités  
Contact : Jean-Marie Coquard : [jm-coquard@hotmail.fr](mailto:jm-coquard@hotmail.fr)

### RESF

Permanences:  
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
contact : [jvaudenay@gmail.com](mailto:jvaudenay@gmail.com) -

### Groupe Etudiants:

Contacts:  
Paul Robin: [ldhomme513@gmail.com](mailto:ldhomme513@gmail.com)



Le 13 novembre 2015, à partir de 18h45 la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et la mairie de Paris vous invitent à assister à la soirée de **lancement des clips de lutte contre les discriminations subies par les Roms**, réalisés par la LDH, dans l'auditorium de la Mairie de Paris (5 rue de Lobau, 75004 Paris).  
Inscription indispensable à l'adresse : [annie.martin@paris.fr](mailto:annie.martin@paris.fr)

Le 14 novembre, colloque : **"Pour une santé égalitaire et solidaire"**  
L'inscription se fait en ligne à l'adresse [www.ldh-france.org/sante-solidaire-egalitaire](http://www.ldh-france.org/sante-solidaire-egalitaire),

Le 14 novembre de 10h30 à 17h30 : **Forum de l'économie sociale et solidaire à la Mairie du XIIIe** : La LDH y tiendra un stand.  
Le programme détaillé est consultable sur le site de la Mairie.  
<http://www.mairie13.paris.fr/mairie13/>

**ENFANCES DANS LE MONDE**  
FESTIVAL DE FILMS DOCUMENTAIRES  
5<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Au cinéma "Les 7 Parnassiens" du 19 au 21 novembre

Le programme est en ligne :  
<http://enfancesdanslemonde.com/>



**Festival de films sur le Proche-Orient**: Comme chaque année depuis 2003, le cinéma « Les 3 Luxembourg » accueille, du 20 au 29 novembre, un festival de films sur le Proche-Orient : courts, moyens et longs métrages, fictions et documentaires d'Égypte, d'Irak, d'Iran, d'Israël, de Libye, de Palestine et de Syrie. Et on sait que c'est une région où le cinéma apporte un regard intéressant, ouvert, souvent pertinent, parfois inattendu, dont la région a bien besoin et où, peut-être, il peut apporter une lueur d'espoir! La projection des films sera suivie chaque soir d'un débat.



Le 19 novembre de 14h à 17h : La Plateforme Palestine ([plateforme-palestine.org](http://plateforme-palestine.org)) propose un atelier de travail, au siège de la Ligue des droits de l'Homme (138 Rue Marcadet, 75018 Paris).  
Pour s'inscrire : [contact@plateforme-palestine.org](mailto:contact@plateforme-palestine.org)

A lire : une tribune cosignée par Michel Tubiana, président d'honneur de la LDH, et Patrick Baudouin, président d'honneur de la FIDH, intitulée « **Israël-Palestine : en attendant le courage politique** » été publiée (3 novembre) sur [liberation.fr](http://liberation.fr).

**Ligueurs au prétoire** a la peau dure et l'engagement chevillé au corps, convaincu de l'utilité de la présence de la LDH dans les salles d'audience de la Justice.

Depuis notre appel du mois d'avril 2015 (cf. Journal n° 46), lancé pour ouvrir le groupe à de nouveaux membres, nous avons connu quelques tribulations en matière de choix d'orientations.

Dans cette période, notre groupe notait un certain flottement parmi ses membres : doute sur l'importance de la présence aux audiences, recherche d'une efficacité à plus haut niveau de nos observations de terrain, déception devant l'absence de relais du siège, problème d'effectif devant la défection de certains ligueurs, empêchés ou découragés.

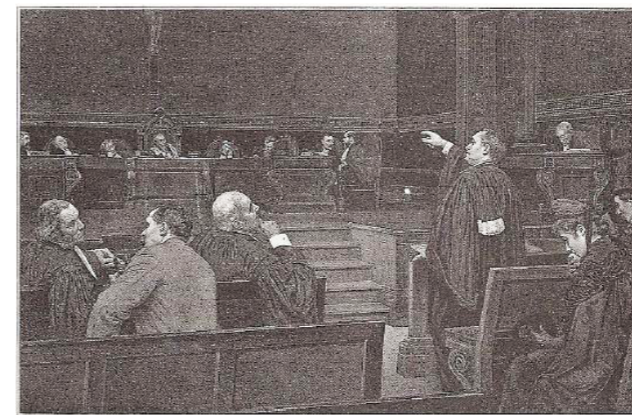
**Mi-Mai 2015** s'engage une discussion de fond et *Ligueurs au prétoire* réaffirme l'argument de la continuité de la présence au Palais et à la CNDA, dont l'efficacité va de pair avec la régularité et la permanence, qui seules permettent la visibilité de la LDH. Il est décidé de poursuivre l'action en ciblant trois types d'audience : CNDA, JLD et 17<sup>ème</sup> Chambre correctionnelle.

**En juin 2015**, un projet convenu avec le Service national juridique vient nous conforter : il s'agissait d'assister tous les mercredi a.m. aux audiences de la 17<sup>ème</sup> Chambre Correctionnelle, a.m. en principe réservés aux affaires de propos racistes, d'incitation à la haine et discriminatoires. Et ce, jusqu'à fin d'octobre 2015 afin de rassembler des observations exhaustives dont la synthèse serait susceptible d'alimenter le rapport annuel à la Cour nationale des Droits de l'Homme que le service juridique devait remettre début novembre. L'idée que nos conclusions, tout en portant un regard critique sur le fonctionnement de la justice, pourraient nourrir la réflexion sur la montée des courants racistes et xénophobes enthousiasme. D'autant plus que trois nouvelles ligueuses arrivent dans le groupe qui se mobilise. Un planning s'organise dès le mois de juillet.

Mais après consultation du greffe de la 17<sup>ème</sup> Chambre, ce fut une déconvenue. En effet les audiences relatives aux propos racistes, d'incitation à la haine ou discriminatoires ne sont nullement regroupées dans l'agenda de la Chambre et peuvent arriver à n'importe quelle date, sans qu'on le sache à l'avance. Impossible donc de couvrir toutes les audiences, 5j/5, ni d'assurer une présence « au hasard » en prétendant

à l'exhaustivité qui était la condition de la validité des conclusions. L'action tombe d'elle-même. Le groupe est déçu d'abandonner un projet qui répondait à l'espoir que le siège puisse se saisir de ses observations critiques pour les porter plus haut. On peut d'ailleurs s'interroger sur le réalisme de la relance faite récemment en vue de couvrir les audiences de la 17<sup>ème</sup> Chambre.

**A la rentrée de septembre 2015**, *Ligueurs au prétoire* fait preuve de ressort et réassure sa détermination à poursuivre l'observation du déroulement de la Justice. A cette date, il s'est reconstitué avec des forces nouvelles, aux regards nouveaux et aux idées « jeunes » et, encore une fois, il recadre ses orientations. Compte tenu de l'actualité, il se recentre sur ce qui, d'ailleurs, était sa vocation première, à savoir le suivi des audiences concernant les étrangers. Les avocats de la CNDA sont en attente de la présence de la LDH, et cette instance qui traite des affaires au fond, intéresse le groupe. Le chemin du JLD et de sa Cour d'appel, qui sont plus compétents sur la régularité des procédures, est également repris et la présence au TA sera assurée sur des affaires signalées.



Sur la base de synthèses trimestrielles, une communication sera mise en place, notamment sur des blogs et des partenariats seront recherchés. Dans un premier temps nous nous ouvrons à d'autres sections et accueillerons prochainement des ligueurs de la section Paris-Centre. Nous serons alors 12 ou 13.

**Ligueurs au prétoire** a l'engagement chevillé au corps, convaincu de l'utilité de la présence de la LDH dans les salles d'audience pour soutenir la vigilance citoyenne et veiller au respect de la dignité humaine.

**Rappel** : Collectif paris 13e pour la Grèce  
<https://www.facebook.com/collectifparis13/?fref=ts>

**28-29 novembre : Université d'automne de la LDH. «Penser l'antiracisme. Pour une contre-offensive»**

à la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, 75001 Paris  
On peut encore s'inscrire.  
<http://www.ldh-france.org/penser-lantiracisme-contre-offensive/>

\*\*\*\*\*

**Vendredi 11 décembre 2015 à 19 h 30**  
**Où en est l'antisémitisme aujourd'hui ?**

Le comité local du MRAP 5<sup>ème</sup>/13<sup>ème</sup> vous invite à une projection débat au cinéma La Clef, 34 rue Daubenton 75005 Paris  
**Les Petits héros du ghetto de Varsovie**  
En présence de la réalisatrice **Chochana Boukhobza** et de **Pierre Stambul** de l'UJFP



La LDH a rejoint la Coalition mondiale « Climat 21 » : **plus de 130 organisations** de la société civile, des syndicats aux associations de solidarité internationale, en passant par des organisations confessionnelles, des ONG de défense des droits humains (dont la LDH), de l'environnement ou encore des mouvements sociaux.

Ensemble, elles affirment que ces négociations, si elles sont une étape nécessaire, ne seront pas suffisantes pour combattre le dérèglement climatique et les inégalités qu'il entraîne. C'est pourquoi elles appellent les citoyennes et les citoyens à profiter du rayonnement politique et médiatique de la COP21 pour s'organiser et se mobiliser largement afin de lancer ensemble un mouvement fort et durable pour la justice climatique.

A quelques semaines de la tenue de la Conférence de Paris sur le climat, le passage à un développement durable est une urgence pour la protection et la promotion des droits de l'Homme. Les appétits financiers dérégulés et les politiques à court terme compromettent déjà le droit à la survie de populations touchées, dans diverses parties du monde, par la montée des océans et par les catastrophes écologiques.

Aucun de ces droits ne peut être assuré sans déploiement démocratique de la citoyenneté. Cela suppose, face à l'opacité de puissants lobbies industriels, le respect du droit des citoyens à l'information, à la participation politique réelle aux débats et aux décisions (sans confiscation par l'expertise) et au contrôle démocratique de leur application.

Le développement durable doit être aussi un « développement humain » au sens du Programme des Nations unies pour le développement : pas d'effectivité des droits sans développement durable, mais pas de développement durable sans indivisibilité des droits.

Pour que les actes suivent les paroles, une nouvelle rationalité économique, fondée sur le développement des « communs », la promotion des énergies renouvelables, la relocalisation des productions et les transferts Nord/Sud de moyens de lutte contre le changement climatique, doit être définie et mise en œuvre par les autorités politiques, dont la mission est de fixer les règles applicables aux agents économiques et financiers. Cela suppose l'articulation d'actions locales, régionales, nationales et intégrées par régions du monde, mais rien de décisif n'est possible sans un accord légitime à l'échelle planétaire.

Mais si les citoyens ne se mobilisent pas pour les y contraindre, les gouvernants et les diplomates ne résisteront pas aux lobbies industriels, aux égoïsmes nationaux et à la tentation des affichages sans engagements contraignants.

<http://www.ldh-france.org/ldh-membre-coalition-climat-21/>

**REJOIGNEZ LA MARCHÉ POUR LE CLIMAT À PARIS**

Dimanche 29 novembre - République 12h00  
Inscrivez-vous : <http://marchemondialepourleclimat.fr/fr/>

**Participez aux débats du Sommet citoyen pour le climat qui se tiendra à Montreuil les 5 et 6 décembre** (La LDH organise en particulier un atelier-débat « *Transition climatique, transition démocratique ?* » dans le « Climate Forum » de ce Sommet citoyen pour le climat, le 5 décembre 2015)

**Participez à la journée mondiale de mobilisation et d'action** qui aura lieu le 12 décembre, lendemain de la clôture de la COP21

**Suivez l'actualité et le développement de cette campagne** sur le site de la Coalition ([coalitionclimat21.org](http://coalitionclimat21.org)) et sur les réseaux sociaux ([FACEBOOK.COM/CLIMAT21](https://www.facebook.com/CLIMAT21) et twitter @Climat21)